

# Projet pédagogique

6/12 ans



# Sommaire

## Présentation de l'Accueil de loisirs p.4

- La structure d'accueil
- Les horaires d'ouverture et les périodes de fonctionnement
- Les modalités d'inscriptions
- L'encadrement

## Les objectifs pédagogiques p.6

- I- Se sentir en vacances
- II- Développer l'autonomie
- III- Rendre l'enfant acteur
- IV- S'ouvrir aux autres et au monde
- V- Promouvoir le jeu sous toutes ses formes
- VI- Passer du temps dehors
- VII- Vivre des temps forts

## L'organisation de la vie collective p.14

- VIII- L'accueil
- IX- La sécurité
- X- Hygiène/Santé
- XI- Communication
- XII- Présentation d'une journée type
- XIII- L'Evaluation

## Annexes p.23

- I- Les groupes d'enfants
- II- L'aménagement de l'espace
- III- Les règles de vie
- IV- Les programmes d'animation
- V- Les conseils d'enfants
- VI- Les séjours accessoires (minicamps et nuitées)
- VII- L'accueil d'un enfant en situation de handicap
- VIII- La sécurité
- IX- Les temps de repos
- X- La restauration
- XI- L'hygiène et la santé
- XII- Le droit à l'image

# Présentation de l'Accueil de loisirs

## La structure d'accueil

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) dépend de la mairie de Douarnenez. Les enfants sont accueillis au Centre de l'Enfance. L'accès, pour les familles, se fait par la place Paul Stephan. C'est un bâtiment qui peut accueillir jusqu'à 56 enfants, âgés de 6 à 12 ans, pendant l'année ainsi qu'au mois d'août et jusqu'à 70 au mois de Juillet (il est possible d'accueillir un enfant jusqu'au jour de ses 13 ans). L'aménagement des locaux est adapté aux enfants, il tient compte de l'âge du public accueilli, des activités organisées et des normes de sécurité.

Chaque salle du Centre de l'Enfance est équipée en fonction de son utilisation. L'accueil de loisirs dispose de tout le matériel nécessaire à la mise en place des projets d'activités:

- Manuelles (peinture, différents papiers et matériaux...);
  - Sportives (tapis de gym, équipements sportifs, ballons, chasubles, vélos...);
  - De nature (matériel de jardinage, boîte d'observation d'insectes, jumelles, épuisettes, aquariums...);
  - D'expression (théâtre d'ombres, déguisements, livres, chaîne Hi-Fi, maquillage...);
- L'accueil de loisirs dispose également de nombreux jeux (jeux de société multiples, jeux de cour, cerf-volants, jeux géants en bois...).

## Les horaires d'ouverture et les périodes de fonctionnement

- «- L'accueil de loisirs est ouvert le mercredi en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires. Les jours d'ouverture de l'accueil de loisirs sont déterminés d'après le calendrier scolaire national de l'année en cours.

- L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 19h00.
- L'accueil du public se fait:

Le matin:

- Entre 7h30 et 8h30: Pour les enfants fréquentant l'accueil du matin\*.
- Entre 8h30 et 9h30: Pour tous les enfants inscrits à la journée entière ou à la demi-journée matin.

Les enfants sont accueillis jusqu'à 9h30 au plus tard le matin.

Pour les demi-journées\*\*:

- Entre 13h30 et 14h00: Départ des enfants en demi-journées matin et arrivée des enfants en demi-journées après-midi.

Le soir:

- Entre 16h30 et 17h30: Départ des enfants inscrits à la journée ou à la demi-journée après-midi.
- Entre 17h30 et 19h00: Départ des enfants fréquentant l'accueil du soir\*.

Les enfants sont accueillis jusqu'à 19h00 au plus tard le soir.

\* Les accueils du matin et du soir font l'objet d'une facturation en plus à posteriori.

\*\* Certaines journées sont réservées pour des sorties, et il n'y a pas de possibilité d'inscrire les enfants en demi-journées ces jours là.

## Modalités d'inscriptions

L'accès à l'accueil de loisirs est subordonné à une inscription préalable, effectuée auprès du Service Education au plus tard deux jours avant la journée concernée. Toute modification (rajout, absence, annulation, report de journée..) s'effectue directement auprès du service éducation.

## L'encadrement

L'équipe d'animation est composée de:

### 1 Directrice:

Elle a pour fonctions:

- L'encadrement de l'équipe d'animation.
- La gestion et l'administration du personnel: recrutement, intégration, planification.
- La gestion financière, matérielle et administrative.
- Les relations et la communication avec les différents partenaires et financeurs (Mairie, familles, autres structures, médias, SDJES...)
- Le suivi des inscriptions et les déclarations de l'accueil de loisirs.
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.
- La sécurité physique et affective des enfants de 6-12 ans.
- L'élaboration et la construction de projets pour les enfants de 6-12 ans.
- La mise en oeuvre du projet pédagogique (de sa création à son évolution, évaluation et régulation).
- L'organisation et la conduite des réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.
- La médiation au sein de l'équipe.
- L'élaboration et le suivi de projets en lien avec l'équipe d'animation et les différents partenaires.
- Elle est la référente du centre de l'Enfance.
- Elle peut également être animatrice sur les temps d'accueil des enfants.
- Elle assure une veille sur les réglementations en vigueur.

### 5 à 9 animateurs(trices) selon les périodes; titulaires ou en formation BAFA.

Le nombre d'animateur est de 1 animateur(trice) pour 10 à 12 enfants.

Ils ont pour fonctions:

- L'accueil des enfants. Ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant.
- La participation à l'ensemble des temps de vie du centre, en accompagnant l'enfant dans ses activités et en animant les différents moments de la journée.
- L'élaboration et la mise en oeuvre d'un projet d'animation en lien avec le projet pédagogique.
- La garantie du respect des lieux et du rangement du matériel.
- Le travail en équipe et la participation aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.
- La préparation et l'animation des rassemblements et le suivi des «conseils d'enfants».
- L'écoute et la prise en compte des idées et des remarques des enfants.
- Le respect des besoins et des rythmes de vie des enfants.
- Le respect de la réglementation des accueils de loisirs.
- La régulation des conflits entre les enfants, les faire respecter les règles de vie du centre.
- L'animation et l'organisation des temps d'accueil et les échanges avec les familles.

### 1 Conducteur du bus municipal

- Chargé de la conduite du bus municipal pour les déplacements occasionés par les activités de l'accueil de loisirs.

### 1 Cuisinier + 1 aide-cuisinier

- Chargés de la préparation et de l'équilibre alimentaire des repas servis à l'accueil de loisirs. (Les repas sont confectionnés à la cuisine centrale Sterc'hlan ou à la cuisine du centre nautique, puis livrés par liaison chaude et froide aux centres).

### 2 Agents de service

- Chargés du service des repas à la cantine.
  - Chargés de l'entretien des locaux.
  - Chargés de l'animation de «l'accueil du soir» de 17h00 à 19h00, une fois par semaine pendant les vacances (souvent le jeudi soir, pendant les réunions de l'équipe d'animation).
- Le personnel de service est sous la responsabilité de la municipalité, il est commun aux écoles et dépend du service de restauration municipal et du service éducation.

# Les objectifs pédagogiques

La pédagogie développée à l'accueil de loisirs est basée sur les principes de l'éducation nouvelle. Le projet éducatif de la ville de Douarnenez met en avant deux grandes intentions éducatives: sensibiliser les enfants à la démarche citoyenne et favoriser la mixité sociale. Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs s'articule autour de ces intentions, en présentant ses objectifs éducatifs et les moyens mis en oeuvre pour y parvenir.

Les objectifs pédagogiques de l'ALSH sont les suivants:

- Se sentir en vacances
- Développer l'autonomie
- Rendre l'enfant acteur
- S'ouvrir aux autres et au monde
- Promouvoir le jeu
- Passer du temps dehors
- Vivre des temps forts



## I- Se sentir en vacances

Permettre à l'enfant de vivre une coupure, en lui permettant de vivre de réels moments de détente pendant les périodes de vacances. S'autoriser à prendre le temps de faire, et pouvoir choisir entre l'activité «organisée» et le «rien-faire».

Les objectifs pédagogiques de l'ALSH sont les suivants:



## II- Développer l'autonomie

Mettre en place les conditions favorables à l'épanouissement des enfants. Créer un cadre où ils peuvent évoluer, s'intégrer et réussir à se débrouiller seuls. Leur permettre de gagner en autonomie en les impliquant dans la vie quotidienne du centre.



Mise en place de groupes d'enfants par âge  
( cf. Annexe p23 )

Equipe d'animateurs référents à l'année

Créer des repères fixes dans le temps et l'espace

Encourager, donner et prendre confiance

Règles simples et claires élaborées avec les enfants  
( cf. Annexe p23 )

Réflexion sur l'aménagement de l'espace  
( cf. Annexe p23 )

Apprentissage de la vie quotidienne

Faire confiance aux enfants, les responsabiliser

## III- Rendre l'enfant acteur

Placer l'enfant au centre des réflexions qui conduisent les différentes actions et l'organisation des moments d'une journée en accueil de loisirs (animations, règles de vie, accueil, vie quotidienne...) et le responsabiliser.



Choix des activités

Respect des autres et de l'environnement

Apprendre à s'exprimer en collectif  
(Quoi de neuf)

Participation à la création des programmes  
( cf. Annexe p24 )

Communiquer et débattre  
(Conseil d'enfants)  
( cf. Annexe p24 )

Règles de vie élaborées avec les enfants  
( cf. Annexe p23 )

Choix du matériel en collaboration avec les enfants

## IV- S'ouvrir aux autres et au monde

Favoriser l'accès à la culture ainsi que la découverte du patrimoine culturel local et historique.  
Créer du lien avec d'autres publics, avec les habitants, les familles, aller à la rencontre de l'autre..  
Mettre en place des projets en lien avec l'actualité mondiale ou locale, le territoire...



Aller à la rencontre des habitants

Se tenir informé de l'actualité

Développer la curiosité

Créer du lien avec d'autres publics (partenariat avec la crèche, EHPAD, MJC, Kermarron...)

Découverte du patrimoine local

Participation aux événements locaux

Se confronter à la différence

Travail avec des intervenants extérieurs

## V- Promouvoir le jeu

La prédominance du jeu, sous toutes ses formes (jeu libre, coopératif, de société, grand jeu..); jouer et jouer encore. Permettre à chacun d'aiguiser sa curiosité et de développer ses potentialités. Développer l'imaginaire et la créativité.



Présence d'une ludothèque à l'ALSH

Jeux de construction

Jeux coopératifs

Conception de jouets

Jeux symboliques et d'imitation (Miniville, cuisine de la patouille...)

Jeux de rôle

Jeux individuels et collectifs

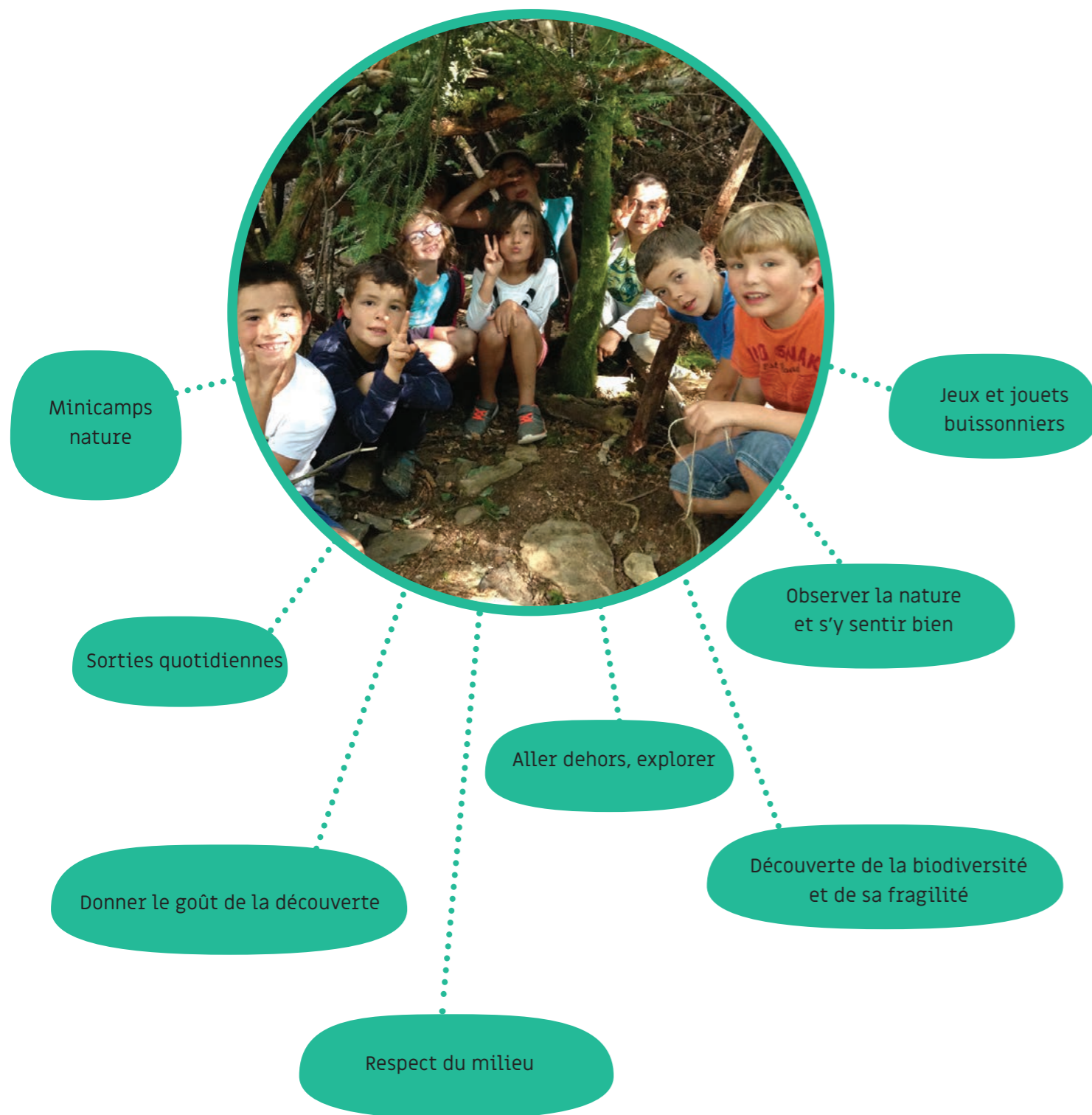
Jeux sportifs (tournoi, olympiades..)

Grand jeux thématiques

Espaces propices au jeu libre

## VI- Passer du temps dehors

Aller dehors régulièrement, observer la nature, l'admirer, s'y sentir bien. Grandir en se confrontant au dehors et à sa diversité, éveiller sa curiosité sur la faune et la flore au travers d'activités et de sorties ludiques. Prendre son temps, trouver du plaisir à être dehors.



## VII- Vivre des temps forts à l'ALSH

Ecrire des projets d'animation et les renouveler chaque année. Proposer des programmes d'animations prenant en compte les envies des enfants.

Profiter de ses vacances en vivant de nouvelles aventures dans un contexte et un rythme différent (dormir sous tente lors d'une nuitée au centre, participer à une veillée mémorable, faire un stage thématique, partir en minicamp pendant 5 jours avec les copains ...).



# Organisation de la vie collective

L'accueil de loisirs prendra en compte les besoins propres de l'enfant en lui proposant des repères et des temps de vie spécifiques (temps de repos, d'activités, de restauration, vie quotidienne...). La mise en place de rituels chez les jeunes enfants est indispensable pour se repérer.

L'accueil de loisirs doit être une coupure avec le rythme scolaire. C'est un lieu qui permet d'évoluer aux rythmes de ses envies. Il importe de respecter les besoins des enfants pour que chaque moment de la journée soit synonyme de bien-être et de détente.

Pour ce faire chaque animateur sera soucieux d'assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant de par sa présence, sa disponibilité, sa capacité d'écoute, son respect de l'autre et sa vigilance. En aucun cas, les contraintes de la collectivité ne doivent l'emporter sur le respect des rythmes individuels. C'est au centre de s'adapter à chaque enfant et non l'inverse.

Les points suivants seront réfléchis et organisés pour permettre l'accueil des enfants dans les meilleurs conditions possibles:

- L'accueil
- La sécurité
- L'hygiène et la santé
- La communication
- L'organisation d'une journée type
- L'évaluation du projet pédagogique



## VIII- L'accueil

La qualité du temps d'accueil est une priorité, c'est pourquoi nous portons une attention toute particulière aux enfants qu'ils soient des habitués ou de nouveaux arrivants.

Chaque enfant ayant un vécu et un rythme de vie différent, il est important que l'accueil de l'enfant soit le plus individualisé possible.

Les relations avec les parents sont tout autant privilégiées et les animateurs se rendent disponibles pour informer et échanger avec les parents quand ils viennent déposer et rechercher leurs enfants.



Espace ludique  
( cf. Annexe p.23 )

Accueil d'enfants  
à besoins spécifiques  
( cf. Annexe p.25 )

Bonne humeur, sourire,  
bienveillance

Partage des temps forts  
de la journée

Échange et accueil  
personnalisé de l'enfant

Communication des  
informations aux familles  
pendant l'accueil

Respect de tous (enfants,  
équipe d'animation, familles,  
personnel d'entretien, de  
restauration...)



## IX- La sécurité

Les animateurs assurent la sécurité physique, morale et affective des enfants. Ils veillent à respecter le rythme de vie et les besoins de chaque enfant et leur permettent d'évoluer dans un cadre sécurisé.



Pour l'ensemble des objectifs ci-dessus : cf. Annexe p.26

## X- L'hygiène et la santé

Une attention particulière est portée sur l'hygiène des enfants, le respect de leur rythme de vie et de leurs besoins spécifiques tout au long de la journée.



Pour l'ensemble des objectifs ci-dessus : cf. Annexe p.27 17

## XI- La communication

Pour permettre le bon fonctionnement de l'ALSH, une bonne communication est primordiale (entre les enfants, les familles, l'équipe d'animation, les différents partenaires...). La communication se doit d'être transversale, et tout est mis en oeuvre pour que les informations liées à l'ALSH soient accessibles pour tous.



## XII- L'organisation d'une journée type

**7h30 à 8h30\***: Temps «d'accueil du matin»

Deux animateurs sont présents. Le premier accueille les enfants et les parents. Il vérifie et effectue en même temps l'inscription de l'enfant. Il note sur la feuille de présence les indications utiles et les consignes des parents (régimes alimentaires spécifiques, allergies, personnes venant chercher l'enfant...). Il invite ensuite les enfants à rejoindre le reste du groupe. Le deuxième animateur accueille les enfants dans la grande salle de l'espace 6-7 ans. Il leur propose différents jeux et met en place des ateliers calmes (lecture, dessins, jeux de société, coin repos, musique douce..).

**8h30 à 9h30\***: Arrivée et accueil de la totalité des enfants / Temps libre pour les enfants

C'est également l'arrivée des autres animateurs, ce qui permet aux enfants qui le souhaitent de profiter de l'espace extérieur (ballons, vélos, structure de jeux...). Un animateur est présent dans le centre pour les enfants souhaitant rester au calme, jouer à des jeux de société ou utiliser les structures de jeux intérieures du centre. C'est un temps libre pour les enfants qui peuvent circuler entre les différents espaces. Les animateurs sont répartis sur les différents espaces intérieurs et extérieurs, ils se chargent d'animer les lieux utilisés par les enfants en veillant à leur sécurité et au respect du matériel pédagogique. Pendant cette période un animateur est en charge de l'accueil des familles et des inscriptions (même procédure que pour le temps d'accueil du matin).

**9h30 à 10h00\***: Rangement / Passage aux toilettes / Rassemblement / Conseils d'enfants

Les enfants présents sur chaque espace rangent le matériel pédagogique qu'ils utilisaient. Puis c'est le rituel des toilettes et du nettoyage des mains. Les enfants se retrouvent ensuite dans leur salle de rassemblement (1 salle par tranche d'âge). Les animateurs comptent et vérifient le nombre d'enfants présents. S'en suit, une fois par semaine un conseil d'enfants, pour leur apprendre à s'exprimer, à émettre des propositions et à prendre collectivement des décisions. Puis les animateurs présentent les activités de la matinée et les enfants choisissent celles qu'ils veulent faire. Si une activité ne leur plaît pas, les animateurs se réadaptent (dans la mesure du possible...) en fonction de ce que veulent faire les enfants. Le rassemblement est un temps de cohésion du groupe qui doit favoriser les échanges mais c'est également et avant tout un temps d'animation dans lequel des chansons ou des petits jeux sont proposés par l'équipe d'animation.

**10h00 à 11h45\***: Activités du matin

Démarrage des activités et des sorties; chaque animateur est responsable de son groupe d'enfants jusqu'à l'heure du repas. Il prépare son matériel avant l'activité, l'enfant peut participer à cette préparation et est associé au rangement du matériel et au nettoyage de l'espace utilisé. Il veille au bon déroulement de l'activité en fixant des consignes, il accompagne l'enfant dans les différentes étapes de l'activité (il ne fait pas à sa place). A la fin de l'activité, l'animateur rassemble son groupe et fait un bilan de l'activité avec les enfants.

**11h45 à 12h00\***: Temps libre dans la cour + Passage Rituel des toilettes

Après les activités, les animateurs proposent aux enfants d'aller jouer dans la cour pendant 15 minutes afin qu'ils prennent l'air et qu'ils se défoulent avant le repas. Puis c'est le passage aux toilettes, pour que les enfants se lavent les mains et qu'ils ne se lèvent pas au milieu du repas.

**12h15 à 13h15\***: Le repas

L'entrée dans le réfectoire se fait dans le calme par petits groupes. Les animateurs font en sorte de préserver le calme en évitant les allées et venues des enfants. Les enfants s'installent où ils le souhaitent sur les tables. Les animateurs mangent à table avec les enfants, ce qui est l'occasion d'échanger avec eux et de vivre un moment convivial. Le temps du repas doit être détendu, c'est une «pause» qu'il nous appartient de réguler de part notre attitude, notre disponibilité, notre cohérence. Les animateurs désignent un responsable de table pour le service et pour le nettoyage; les responsables de table sont les seuls enfants autorisés à se lever pendant le repas. Le temps du repas est axé sur le développement de l'autonomie puisque les enfants sont responsabilisés dans le service des plats, le débarassage et nettoyage des tables. En fin de repas, on rappelle rapidement le programme de l'après-midi et une animation est toujours la bienvenue et est très appréciée par les enfants. Pendant ce temps, un animateur passe inscrire les enfants aux différents ateliers qui vont être proposés pendant le temps calme. Le départ du réfectoire s'effectue par petits groupes afin de privilégier le calme.

**13h15 à 14h00\***: Le temps calme / L'accueil et le départ des ½ journées

Un animateur se charge d'accueillir et d'inscrire les enfants présents en ½ journées matin et après-midi. Les autres animateurs prennent en charge leurs groupes et mettent en place différentes activités calmes (relaxation; dessin; lecture; jeux de construction; jeux de société; histoires; activités manuelles; loup-garou...). Les temps calmes se déroulent en petit groupe (maximum 10 enfants), dans différentes salles du centre et dehors quand il fait beau.

**14h00 à 14h15\***: Rangement / Passage aux toilettes / Rassemblement

Idem que le temps de rassemblement du matin. Les départs en sortie ont lieu en général vers 14h15. Les animateurs prévoient le matériel nécessaire aux activités et aux sorties (vêtements, matériel, la liste des enfants, trousse de pharmacie, eau, goûter, casquettes, crème solaire)...

**14h15 à 16h00\***: Activités de l'après-midi

Idem que pour les activités du matin.

**16h00 à 16h30\***: Goûter échelonné/ Temps libre dans la cour

Les animateurs font goûter le groupe dont ils avaient la charge pendant les activités de l'après-midi. Le goûter se déroule dehors s'il fait beau. L'animateur met en place un temps d'échange avec les enfants pendant le goûter pour faire un bilan de la journée. Les enfants participent à la préparation du goûter et ils font le nettoyage et la vaisselle.

**16h30 à 17h30\***: Temps libres / Départ des enfants

C'est un temps libre pour les enfants où ils peuvent circuler «librement». Les animateurs sont répartis sur les différents espaces intérieurs et extérieurs, et ils animent les lieux. Pendant ce temps, un animateur est chargé d'accueillir les parents et de noter le départ des enfants.

A 17h30, c'est la fin de la journée de travail pour une partie des animateurs.

**17h30 à 19h00\***: Temps «d'accueil du soir»

A partir de 17h30, un animateur, aidé par les enfants présents se charge du rangement des locaux. L'animateur de l'accueil du soir propose des jeux calmes et met en place des petits ateliers.

\*Ces horaires sont donnés à titre indicatifs, ils sont flexibles et évoluent en fonction des situations rencontrées

## XIII- L'évaluation du projet pédagogique

Les évaluations sont régulières et concernent tous les acteurs. Différents moyens sont mis en place pour évaluer le projet de l'ALSH :

- Les réunions d'équipe : elle réunissent les animateurs et la directrice. Elle se font chaque semaine pendant les périodes de vacances et une fois par mois le reste de l'année. Elles permettent d'évaluer l'organisation générale, les projets d'animation et le projet pédagogique du centre. A la fin de chaque période de vacances, l'équipe d'animation remplit un bilan de la période.

- L'évolution de la fréquentation de l'ALSH et du nombre de nouvelles inscriptions.

- Les enfants : à travers leurs retours directs pendant la journée, et leur adhésion aux activités et projets proposés.

- Les conseils d'enfants : ils réunissent les animateurs et les enfants. Ils permettent la mise en place d'une démarche participative dans laquelle les enfants deviennent acteurs des décisions à prendre quand au fonctionnement de l'ALSH et ils s'expriment sur les projets d'animations à mettre en place.

- Les parents : Les familles nous font des retours sur l'épanouissement de leurs enfants au centre, sur l'organisation de la structure, sur les projets proposés, sur le programme d'animation (à travers les échanges verbaux avec l'équipe d'animation et de direction lors de l'accueil, par mail, et par téléphone..).

- Les relations et les retours des personnels des autres services de la mairie (secrétariat du service Education, équipe de restauration, équipe de service, équipe d'entretien des locaux, conducteur du bus municipal, service techniques...)

- Les retours des prestataires et des partenaires sur les projets menés conjointement. Leurs sollicitation pour mener à nouveau des projets en commun.

- Les réunions avec les élus et le directeur du service Enfance de la mairie de Douarnenez pour informer sur les actions et projets développés à l'ALSH, évaluer le projet pédagogique et l'organisation de l'ALSH, réfléchir aux perspectives.

-Les retours d'inspection de la SDJES.

Ce document n'est pas exhaustif, il peut être modifié ou complété en fonction des situations rencontrées, des remarques et suggestions des familles, des enfants, des élus et de l'équipe d'animation.

# Annexes

## I. Les groupes d'enfants

Les enfants sont répartis en 2 groupe d'âge (6-7 ans et 8-12 ans) composé de 20 à 35 enfants en moyenne. Chacun de ces groupes a une organisation particulière, avec des règles de vie qui lui sont propres, des lieux et des activités plus spécifiques. Cela permet aussi aux enfants de vivre en communauté, de s'identifier à un groupe, et de vivre des moments forts avec des enfants du même âge. Au cour d'une journée on retrouve également des «sous groupes» dans ces groupes (pour les temps calmes, les activités...)

L'ensemble du groupe d'enfants peut aussi se retrouver ponctuellement lors de kermesses, journées spécifiques, grands jeux., sorties communes (ce qui permet aux fratries de se retrouver de temps en temps et au plus petits de rencontrer l'équipe d'animation des 8-12 ans).

## II. L'aménagement de l'espace

Il y a différents espaces intérieurs référenciels pour chaque tranche d'âge, qui garantissent la sécurité physique (meubler adapté à la taille des enfants) et la sécurité morale et affective des enfants (repères). L'aménagement des salles de vie principale permet un accès aux différents coins de vie, avec un accès libre aux jouets, livres, matériel de dessin.; ce qui permet aux enfants de se repérer, d'évoluer, d'investir et de s'appropriier l'espace. L'aménagement des salles est réalisé par et pour les enfants, avec différents coins spécifiques (création de cabanes chez les plus petits, de coins lecture, différents espaces de jeux libres : dinette, jeux de construction...). Ces lieux sont clairement identifiés et ils favorisent l'action et l'autonomie et non l'interdit. La décoration des salles est réalisée avec les enfants (peinture des murs, création de décors et de salles à thème).

## III. Les règles de vie

L'Accueil de loisirs doit permettre aux enfants de vivre une vie collective riche. Le fait de vivre ensemble implique le respect des autres enfants, des adultes, de l'environnement, du matériel... Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs et fixes aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs au centre. Elles doivent expliquer le danger et ne pas se contenter de l'interdire. Les règles de vie sont établies avec les enfants en collaboration avec l'équipe d'animation, qui elle fixe les non-négociables. Elles sont réécrites régulièrement et sont expliquées aux nouveaux enfants arrivant. Elles peuvent évoluer et être modifiées au fur et à mesure des nouvelles situations rencontrées et des remarques exprimées, notamment lors des réunions d'enfants. Elles incluent plusieurs points tels que la sécurité, l'hygiène, le rangement, le déroulement des repas, le respect des autres et des locaux, la politesse.. En cas de non-respect de ces règles communes, une sanction est établie en fonction et en lien avec l'acte commis par l'enfant; la sanction est un acte éducatif qui permet à l'enfant de se réinscrire dans le cadre, c'est un rappel des règles. Les règles de vie sont affichées dans les locaux de l'accueil de loisirs.

## IV. Les programmes d'animation

Ils s'articulent autour des thématiques suivantes: la fabulation et l'imaginaire; les activités physiques et sportives, de motricité et de défoulement; la culture émotionnelle et les activités d'expression; les activités manuelles et de création; la découverte de l'environnement.

Elles sont d'intention différentes en fonction du moment de la journée et de l'âge des enfants. Elles peuvent être collectives ou individuelles, libres ou organisées. Elles peuvent naître d'une envie des enfants, du savoir faire des adultes, d'une découverte, du milieu... Elles sont sous formes d'ateliers ponctuels ou à long terme sous forme de projets.

Elles sont menées en petits groupes avec en moyenne entre 8 et 12 enfants chez les 6-12 ans. L'activité est source d'enrichissement; il ne s'agit pas d'occuper les enfants (ils savent très bien le faire sans nous!) mais de créer un cadre favorisant leur épanouissement par le choix dans des activités riches et variées. Le programme d'activité est conçu par l'équipe d'animation lors de réunion d'équipe, en fonction du budget et des demandes émises par les enfants. Les programmes établis ne sont ni figés, ni exhaustifs et ils évoluent tous les jours en fonction des envies des enfants présents. Le programme est ainsi réadapté quotidiennement pour que chaque enfant «se retrouve» dans les activités proposées. Des ateliers libres et des ateliers tournants sont également régulièrement mis en place afin que les enfants puissent «juste jouer».

## V. Les conseils d'enfants

L'objectif essentiel du conseil d'enfants est de permettre à l'enfant par l'expression, la réflexion, l'écoute, l'échange, d'émettre des propositions et de prendre des décisions le concernant pour participer activement à l'organisation de ses loisirs et de vivre l'apprentissage réel de la démocratie.

Ils ont lieu une fois par semaine lors des rassemblements de chaque tranche d'âge (6-7 ans et 8-12 ans séparés). Si le nombre d'enfant y est supérieur à vingt, on divise le groupe en deux. Les enfants et animateurs sont tous assis en cercle de façon à ce que tout le monde puisse se voir. Ce moment permet aux enfants de s'exprimer sur le sujet qu'ils souhaitent. Ils peuvent également débattre sur ce qui pourrait être modifié ou amélioré dans le centre. Ce sont donc des moments permettant une prise de décisions concrète et une remise à jour des règles de vie du centre. En fin de journée, lors du goûter, les enfants s'expriment aussi sur le bilan de leur journée auprès de l'animateur avec lequel ils étaient en activité. L'animateur prend note des remarques, il en discute ensuite avec l'équipe d'animation qui abordera ces points en réunion d'équipe ou au prochain conseil d'enfant.

Les conseils d'enfants sont des moments où l'enfant pourra :

- S'exprimer librement (sur ce qu'il souhaite partager, sur ce qu'il a vécu au centre, à la maison...);
- Echanger sur le fonctionnement du groupe (respect des règles de vie, problèmes relationnels...);
- Etre source de proposition (choisir les activités et les projets futurs, l'aménagement d'un espace);
- Prendre des décisions (sur la vie du centre; l'achat de matériel...);
- Débattre et affiner sa réflexion sur différents thèmes (vie collective au centre; vie locale; politique; événements ...);
- Organiser la vie collective en veillant à ce que chacun participe (rangement, préparation d'activité, du goûter, service à table, vaisselle, nettoyage...);
- S'informer sur les projets en cours (nouveau et changements; l'évolution des règles de vie...);
- Développer son esprit critique en évaluant sa pratique (bilan de journée, constats, réflexion, améliorations possibles...);
- Exprimer sa satisfaction ou son insatisfaction (sur le déroulement d'une activité, de la journée; sur l'avancé des projets; sur le travail de l'équipe d'animation...).

## VI. Les séjours accessoires (minicamps et nuitées)

Dans le cadre de ses activités de l'été, l'accueil de Loisirs Municipal de Douarnenez organise des mini camps d'une durée 5 jours et 4 nuits et des nuitées de 2 jours et une nuit. Ces activités accessoires font partie intégrante du projet pédagogique et permettent de répondre à un grand nombre de ses objectifs. Les mini camps sont prioritairement réservés aux mineurs fréquentant l'accueil de loisirs. Ils sont encadrés par des animateurs BAFA de l'ALSH.

Les minicamps:

Les mini camps sont à destination des enfants de 6 à 12 ans. Les programmes d'animation de ces camps sont écrits en lien avec les animateurs qui les encadreront. Sur place les animateurs et les enfants disposent de tout l'équipement nécessaire au bon déroulement d'un camp (tente cuisine ignifugée, barnum, espace nuit, tente infirmerie, tables et tabourets pour l'espace de restauration, un coin ombragé, et tout le matériel indispensable pour l'entretien et le nettoyage du campement, la cuisine, les jeux, les activités pédagogiques...). Les animateurs disposent également d'un minibus pour assurer leurs déplacements pendant le séjour. Pendant les camps, les enfants participent à presque toutes les tâches (installation du campement, choix des activités, préparation des menus, nettoyage, entretien de l'espace...).

Une réunion d'information à destination des familles et enfants participants est proposée en début d'été pour présenter les camps et la liste des vêtements et affaires à prévoir.

L'objectif général est de développer l'émancipation et la coopération des enfants au travers du camping, tout cela en s'amusant! Afin que chacun trouve sa place et son rythme au sein du groupe, et dans un environnement nouveau. Les activités seront proposées à la carte, sur la base du volontariat et en prenant en compte les envies des enfants sur le moment ; par exemple, le matin, les enfants peuvent s'ils le veulent, rester jouer au camp, quand d'autres vont faire de la pêche à pied. Raquettes, boules de pétanque, livres, jeux de société, jeux d'eau... une partie de la réserve de jeux de l'accueil de loisirs sera transportée sur place. Les enfants aménagent le camp à leur image (décoration; fabrication de mobilier; installation d'un hamac; d'une balançoire...).

Les enfants sont impliqués dans le programme des activités, dans l'organisation de la vie collective et dans l'élaboration et le respect des règles de vie du mini camp. Ils sont associés aux décisions, pour être acteurs et animateurs plutôt que consommateurs de leur camp d'été. Comme des grands, à eux de distribuer les tâches d'entretien: élaboration des menus; courses; préparation des plats; vaisselle; nettoyage; rangement.. avec l'aide des animateurs si besoin. Une façon pour eux de développer leur sens des responsabilités et de trouver leur place dans le groupe.

Ce sera l'occasion pour nos graines de campeurs d'avoir leurs premières vacances sans leurs parents; de se créer des souvenirs probablement inoubliables et de belles amitiés en perspectives!

Les nuitées:

Quelques nuitées pendant l'été, un groupe de 10 enfants (de 6 à 12 ans selon les thématiques) + 2 animateurs participent à un mini séjour de 2 jour et une nuit à l'ALSH.

Ces nuitées ont lieu dans la cour de l'ALSH et les enfants y dorment dans des tentes installées pour l'occasion dans la cour du centre de l'Enfance.

Les nuitées permettent aux enfants notamment de vivre une première nuit sans les parents dans un cadre familial rassurant; en vivant l'accueil de loisirs autrement et en créant des moments privilégiés entre les enfants et leurs animateurs.

Des projets pédagogiques (annexes) sont écrits en complément pour présenter le détail de chaque séjour.

## VII. L'accueil d'un enfant en situation de handicap

Chaque demande d'inscription à l'ALSH pour un enfant en situation de handicap sera étudiée pour étudier la capacité de l'ALSH à l'accueillir en toute sécurité.

La rencontre avec l'enfant et ses parents ou ses représentants légaux est la première étape dans la connaissance des besoins particuliers, des habitudes de vie de l'enfant. Selon son âge, l'enfant lui-même et/ou ses parents sont à même d'apporter des informations sur sa capacité d'autonomie, ses incapacités, son degré de fatigabilité, etc. Une visite des locaux avec l'enfant sera également programmée. Une fiche d'informations spécifiques sur l'enfant sera alors écrite.

Pour chaque enfant accueilli, des solutions différentes seront trouvées en fonction de ses envies, de ses choix, de sa déficience, de ses capacités et incapacités mais également des caractéristiques de l'environnement de l'ALSH. Avant l'accueil de l'enfant, des réunions d'information seront proposées pour que l'équipe d'animation réfléchisse ensemble à un réaménagement de l'espace, du matériel et du déroulé de la journée type si nécessaire.

## VIII. La sécurité

L'équipe d'animation et de direction se tient régulièrement informée de la réglementation en vigueur, de l'évolution des instructions départementales et elle consulte quotidiennement le bulletin météorologique du jour.

En matière de sécurité des locaux, l'équipe d'animation veille à faire une visite détaillée du centre et des alentours avant l'accueil des enfants. L'équipe de direction dresse la liste des numéros d'urgence, l'affiche, et informe le personnel sur les consignes de sécurité en cas d'incendie. Pour éviter les risques d'intrusion de personnes extérieures et les éventuelles sorties inopinées d'enfants, les portes des centres sont fermées à clés en dehors des horaires d'accueil et de départ des enfants. Toute personne extérieure n'est autorisée à pénétrer dans l'enceinte du bâtiment qu'après accord préalable de la directrice ou d'un animateur en cas d'absence de la directrice. Les autorisations de sortie et décharges parentales doivent être dûment remplies et signées par l'un des deux parents. Toute personne autre que les parents, autorisée par eux-mêmes à venir chercher leur enfant au centre de loisirs, pourra être amenée à présenter une pièce d'identité à la demande des animateurs.

La sécurité des enfants transportés par car étant une préoccupation constante, une attention toute particulière est portée sur l'organisation des déplacements occasionnés par l'ALSH; l'équipe d'encadrement durant les trajets en bus ou en minibus sera en nombre suffisant en tenant compte du nombre et de l'âge des mineurs transportés et de la durée du trajet. Les animateurs se fieront au code de la route et de la sécurité routière pour l'organisation des déplacements à pied et en vélo.

En sortie, les animateurs recomptent régulièrement le nombre d'enfants présents et les informent de l'espace de jeu (en matérialisant son périmètre), de la nature des dangers potentiels et des règles de sécurité à respecter.

Les animateurs organisant des activités sportives se tiendront informés et respecteront la réglementation en vigueur. Une attention particulière sera portée sur l'organisation des baignades. Les autorisations préalables seront demandées aux mairies des communes concernées, il y aura une vigilance sur les conditions de baignade avec l'encadrement qualifié et approprié (présence d'un SB + du nombre d'animateur nécessaire en fonction de la réglementation en vigueur et d'un périmètre de baignade). Avant la baignade le SB se présentera au poste de secours de la plage pour signaler la présence de son groupe, juste avant l'entrée dans l'eau, les consignes de sécurité seront rappelés aux enfants et les sessions de baignade n'excéderont pas 10 minutes.

Les animateurs vérifient également chaque matin si parmi les enfants présents, certains ont des problèmes de santé, des allergies alimentaires ou des traitements spécifiques.

## IX. Les temps de repos

Les temps de repos sont nécessaire au bien être et au bon développement des enfants. Nous proposons des temps calmes à tous les enfants après le repas (d'une durée de 30 à 45 minutes). Ils peuvent être de différentes nature (lecture, jeux de construction, jeux de société, perles et bijoux, dessin, relaxation en musique...). Un animateur passe voir chaque enfant pendant le repas pour l'inscrire à l'atelier de son choix.

## X. La restauration

Le déjeuner est le repas principal pris à l'accueil de loisirs. Il se fait par tranches d'âge, chaque groupe disposant d'un lieu qui lui est propre afin de préserver le rythme de chacun (petits et grands), le calme, et une ambiance conviviale et familiale. Les animateurs mangent avec les enfants sur des petites tables espacées accueillant six enfants maximum, ce qui permet une ambiance calme et des moments privilégiés riches de partage et d'échanges. A l'accueil de loisirs on peut prendre son temps pour déjeuner!!! Et dès que le temps le permet les repas ont lieu en extérieur, lors de sorties pique-niques ou dans la cour du Centre de l'Enfance. L'organisation du déjeuner est prévue pour favoriser l'autonomie des enfants. Pour ce faire, les enfants participent activement à table. Chez les plus grands un «chef de table» est désigné pour le repas, c'est le seul enfant autorisé à se lever pour aller chercher l'eau, le pain et les plats. C'est également lui qui s'occupe de débarrasser et de nettoyer sa table. Chez les plus petits, les animateurs accompagnent les enfants dans leur prise d'initiatives, en leur mettant à disposition des couteaux et en leur apprenant à couper la viande, à partager, à goûter aux mets confectionnés par le cuisinier, à se nourrir dans le respect des autres enfants et des personnels de service. L'alimentation proposée à l'Accueil de loisirs est équilibrée et répond au besoin nutritif des enfants. Les menus sont affichés sur le site internet de la ville et dans les locaux de l'accueil de loisirs. Après le repas succède un temps calme.

Le goûter est le second temps de restauration de la journée. Il est pris en petit groupe et offre la possibilité d'échanger entre enfants et animateurs sur le déroulement de la journée, sur le programme d'activités et les sorties à venir; en attendant l'arrivée des parents.

## XI. L'hygiène et la santé

Une attention particulière est portée tout au long de la journée sur l'hygiène des enfants. Les animateurs veillent à ce que les enfants qui passent aux toilettes se lavent les mains régulièrement. L'équipe d'animation veille à réhydrater les enfants régulièrement lors de fortes chaleurs ainsi qu'à mettre des casquettes et appliquer de la crème solaire aux enfants. Le linge, les plans de travail et les locaux sont nettoyés tous les jours selon la méthode HACCP.

Les animateurs ont connaissance des allergies alimentaires et médicamenteuses, des problèmes de santé et des traitements spécifiques des enfants. Ils font également attention aux recommandations des parents sur les problèmes de santé des enfants, ainsi que sur les PAI (Projet d'Accueil Individualisé) éventuels mis en place à l'ALSH. Les animateurs ne sont pas autorisés à délivrer des médicaments aux enfants sans ordonnance médicale. Ils doivent tenir à jour le registre de soins prodigués aux enfants et informer les parents de tous soins effectués. Les animateurs sont formés sur le contenu et l'utilisation des produits pharmaceutiques et la moitié de l'équipe d'animation est titulaire du diplôme SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

## XII. Le droit à l'image

L'équipe d'animation de l'ALSH est régulièrement amenée à prendre des photos/vidéos/enregistrements des enfants pour mener à bien certains de ses projets. Si l'autorisation n'est pas signée, les enfants ne participeront pas à certaines activités (réalisation de films, de livres audios, d'expositions photos...).

Les images collectées peuvent également servir de support de communication relatif à la promotion des activités de l'ALSH (plaquettes de présentation des temps forts de l'été, presse, DZ mag, mails d'informations sur les projets, affiches et plaquettes d'inscriptions...). L'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille.

